

SAFPT COMMUNIQUÉ

S.A.F.P.T. POLICE MUNICIPALE

Nos principales revendications nationales : LE VOLET SOCIAL

Régime Indemnitaire des policiers municipaux et gardes champêtres

- ✓ ISMF (non facultative mais obligatoire) 30 % pour les C, 32 % pour les B et 33 % pour les A,
- ✓ ISFE (Obligatoire/Fixe avec un minima pour tous de l'ordre de 50 % des montants votés et les 50 % restant sur la manière de servir),
- ✓ Bonification de 1 an tous les 5 ans,
- ✓ Primes incluses dans le calcul de la retraite,
- ✓ Passage en catégorie B pour les gardiens brigadiers, en catégorie A pour les chefs de service et A+ pour les directeurs,
- ✓ Tous les agents de police municipale en catégorie active.

Ces revendications ont été transmises à nos Ministres concernés.

Celles-ci n'étant pas entendues, le SAFPT POLICE MUNICIPALE sous la houlette de Monsieur Alex MAZIERS, responsable PM national, demande à ses collègues d'obtenir une entrevue avec leurs autorités territoriales afin que celles-ci s'engagent à appliquer les décisions gouvernementales qui devront être prises dans les plus brefs délais et aux meilleures conditions.

Faute d'obtention de ces rendez-vous et d'un dialogue constructif, le parcours de la flamme se fera sans NOUS.

Un préavis de grève sera alors déposé dans chaque collectivité concernée par le service PM en fonction de la date du passage de la flamme.

Notre référent national,

Mr Alex MAZIERS

Tel : 06 88 20 78 68

Mail : police.municipale@safpt.org

**Obtenir une entrevue avec
leurs autorités territoriales**

